



HAL
open science

Licence professionnelle Management et gestion des entreprises de la filière cheval

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management et gestion des entreprises de la filière cheval. 2016, Université de Caen Normandie - UNICAEN. hceres-02039820

HAL Id: hceres-02039820

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039820>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Management et gestion des entreprises de la filière cheval

- Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Economie - Gestion

Établissement déposant : Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Management et gestion des entreprises de la filière cheval* (LP MGEFC), est le fruit d'une collaboration entre le département « Carrières sociales » de l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Alençon, le Lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) Louis Loutreuil de Sées et l'institut français du cheval et de l'équitation (IFCE, anciennement Haras du Pin).

L'originalité réside dans le fait que cette licence professionnelle forme aux métiers de la gestion dans la filière équine et non aux métiers équestres. Il n'existe pas à proprement parler de formation concurrente sur le territoire national. Son objectif est de former des professionnels de la gestion disposant d'une bonne connaissance de la filière équine et susceptibles d'intervenir sur des fonctions supports d'entreprises de ce secteur. Les emplois occupés par les diplômés s'exercent plutôt dans des métiers transversaux qui ne sont pas spécifiques à une catégorie d'entreprises, mais qui nécessitent une bonne connaissance technique (assistant marketing en haras, assistant de direction en haras ou en association équine, chargé de mission événementiel, assistant comptable, assistant commercial...).

Ouverte en 2006, la LP MGEFC est proposée principalement en formation initiale classique. Elle accueille chaque année une vingtaine d'étudiants, dont deux ou trois étudiants en formation continue. Les enseignements se déroulent sur trois sites différents. Les enseignements généraux (langues, communication etc.) et de gestion (management, comptabilité, conduite de projet...) se déroulent à l'IUT d'Alençon. Le lycée agricole de Sées assure l'approche agricole des enseignements (politique agricole commune, environnement juridique etc.). Enfin, l'IFCE s'occupe de la partie scientifique relative à la filière équine (soins, pathologie, éthologie...).

Synthèse de l'évaluation

La formation semble bien implantée dans son environnement professionnel. Elle s'appuie sur une collaboration avec les entreprises et partenaires institutionnels de la filière équine via des interventions de professionnels, l'accueil de stagiaires ou encore la réalisation de projets tuteurés. Cette proximité avec les acteurs économiques tend à montrer la capacité de cette formation à répondre aux besoins des professionnels du secteur équin. Par ailleurs, la LP MGEFC est soutenue par les collectivités territoriales. En effet, la filière équine représente un axe de développement stratégique pour ce territoire qui représente environ 10 % des emplois de la filière.

Le partenariat entre l'IUT d'Alençon, le LEGTA Louis Loutreuil de Sées et l'IFCE semble pertinent dans la mesure où il facilite les liens avec les entreprises de la filière et offre un vivier de candidats et d'enseignants spécialisés pour cette formation. Cependant, des difficultés logistiques et organisationnelles découlent de cette formation multi-sites.

Le positionnement singulier de la formation permet de recruter des candidats au plan national (un tiers de candidatures normandes, et deux-tiers des autres régions de France). La formation est sélective, elle comprend une vingtaine d'étudiants chaque année, majoritairement issus de brevet de technicien supérieur (BTS) et de BTS agricole (BTSA). Le taux d'insertion est encourageant dans la mesure où 50 à 60 % des diplômés occupent un emploi six mois après leur sortie de formation.

L'équipe pédagogique est soucieuse de proposer une formation de qualité (accompagnement personnalisé des étudiants dans la construction et le suivi de leur projet tutoré et de leur stage ; prise en compte des suggestions d'amélioration émises lors des conseils de perfectionnement) et adaptée aux attentes des professionnels du secteur.

Cependant, au regard de l'objectif visé par la LP MGEFC, le volume des enseignements en management paraît insuffisant. Enfin, il est regretté que cette LP, portée par le département « Carrières sociales » de l'IUT, ne compte dans son équipe pédagogique qu'un enseignant-chercheur en gestion qui assure moins de 5 % des enseignements.

En résumé, la formation dispose de plusieurs forces :

- Un positionnement original et une bonne implantation dans la filière équine.
- Des partenariats pertinents avec l'IFCE et le lycée agricole de Sées qui permettent de bénéficier d'une bonne expertise dans les domaines agricole et équin.
- Une équipe pédagogique très impliquée dans la formation, son pilotage et la réussite des étudiants.
- Une bonne participation des professionnels dans les enseignements.

Toutefois, la formation présente aussi plusieurs faiblesses :

- Des enseignements de management et gestion insuffisants au regard des objectifs visés.
- Une faible présence des enseignants-chercheurs, tout particulièrement en sciences de gestion, dans l'équipe pédagogique de cette formation.
- Des difficultés organisationnelles liées à l'enseignement multi-sites.

Recommandations :

A l'avenir, il conviendrait de recentrer la licence professionnelle *Management et gestion des entreprises de la filière cheval* sur les sciences de gestion et de renforcer la dimension universitaire du diplôme. Eu égard au dynamisme de la filière équine, une seconde recommandation consisterait à diversifier les partenariats avec les entreprises du secteur afin d'offrir de nouveaux débouchés de stage et d'emplois aux étudiants. Cela permettrait peut-être à moyen terme d'inscrire davantage la formation dans une logique d'alternance.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>L'objectif de cette LP est de former des gestionnaires de la filière équine. Elle ne forme pas à un métier en particulier mais à un ensemble de compétences. Trois niveaux de compétences sont visés : des compétences de base (maîtrise de l'anglais, connaissance en management et en gestion etc.); des compétences parallèles (connaissance du milieu du cheval, développement des capacités d'écoute, de communication, d'autonomie...) et des compétences liées au métier (connaissances techniques et scientifiques du cheval, maîtrise des techniques de gestion, des processus et démarches de reprise ou de création d'entreprise...).</p> <p>Pour ce faire, la formation est structurée autour de six unités d'enseignement (UE) : dont deux généralistes (Langues, communication et homogénéisation ; Management et gestion appliquée), deux UE techniques spécialisées dans le domaine équin (Formation scientifique et technologique ; Economie de la filière et techniques commerciales appliquées) et deux UE professionnelles (projet tutoré ; stage en entreprise).</p> <p>Les informations transmises dans le dossier montrent une adéquation certaine entre le contenu du cursus de formation et les objectifs visés. Cependant, on peut regretter que seulement 110 heures (moins un quart des enseignements) soient consacrées au module gestion, alors même que l'objectif de la LP MGEFC est de former des professionnels de la gestion disposant d'une bonne connaissance de la filière équine.</p> <p>Les débouchés sont clairement présentés et assez variés : assistant de gestion, assistant de la communication, chargé de projet, chargé de communication, conseiller commercial, responsable de magasin, etc. Ces postes sont occupés dans tous types de structures de la filière cheval, tant institutionnelles qu'industrielles, agricoles ou commerciales.</p>
---	--

<p>Environnement de la formation</p>	<p>La filière équine est un secteur important et dynamique en région Basse-Normandie. Le dossier évoque une hausse régulière de l'embauche dans ce secteur qui représenterait 77 000 emplois en France, dont plus de 10 % situés en Normandie. Cela facilite donc les collaborations avec les acteurs économiques, et permet à la formation de bénéficier du soutien du conseil régional de Basse-Normandie et de l'appui du pôle de compétitivité de la filière équine.</p> <p>Le positionnement original de la formation, orienté principalement vers les métiers de la gestion dans la filière équine et non vers les métiers équestres, permet à la LP MGFC d'être bien implantée dans son environnement et de ne pas subir directement la concurrence de formations de niveau équivalent.</p> <p>Au regard des chiffres clés de la filière, les partenariats avec les professionnels du secteur pourraient être cependant plus nombreux, plus diversifiés et conventionnés de façon à les pérenniser.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est importante, variée (enseignants-chercheurs, enseignants, formateurs et professionnels), et pluridisciplinaire (comptabilité, diagnostic, politique agricole, outil d'enquête, introduction à l'arabe, éthologie...), ce qui constitue un atout au regard des objectifs de la formation. Elle est également équilibrée, dans la mesure où 60 % des enseignements sont réalisés par des intervenants académiques et 40 % par des professionnels. Par ailleurs, chacun des trois sites de formation assure environ un tiers des enseignements.</p> <p>Toutefois, on peut regretter la faible implication, dans cette formation, d'enseignants-chercheurs de l'IUT et du département « Carrières sociales » en particulier (moins de 7 % des enseignements). Le rattachement au département Carrières Sociales paraît d'ailleurs surprenant au regard des objectifs qui sont de former des professionnels de la gestion dans la filière équine. Il aurait mérité d'être <i>a minima</i> explicité.</p> <p>Enfin, une enseignante du second degré assure seule la responsabilité de la formation sur le site de l'IUT d'Alençon. Même si elle bénéficie de relais sur les deux autres sites de formation, il pourrait être intéressant d'envisager un co-pilotage de la formation, avec un enseignant-chercheur, sur ce site.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>La formation est sélective, elle comprend une vingtaine d'étudiants chaque année, majoritairement issus de BTS et de BTSa (entre 50 et 70 %). L'attractivité semble moins forte auprès des étudiants ayant obtenu un diplôme universitaire de technologie (DUT).</p> <p>La réussite au diplôme est très bonne. 93 % des inscrits pédagogiques ont été diplômés au cours des cinq dernières années.</p> <p>Les diplômés choisissent majoritairement de s'insérer à l'issue de leur licence professionnelle, ce qui correspond bien à la finalité du diplôme. La poursuite d'étude reste faible (entre 5 et 15 % en fonction des années).</p> <p>Toutefois, les changements de fiscalité dans le secteur peuvent actuellement présenter un frein à l'embauche des jeunes diplômés. Les enquêtes réalisées à sur les deux dernières promotions montrent cependant un taux d'insertion encourageant dans la mesure où 50-60 % des diplômés occupent un emploi six mois après leur sortie de formation.</p> <p>Les données figurant dans le dossier ne permettent pas d'évaluer le taux d'insertion à 24 ou 36 mois.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Il n'existe pas véritablement de lien entre la formation et les laboratoires de recherche présents sur le territoire. Cependant, le dossier mentionne la participation des étudiants à des colloques organisés par la filière équine. Une plus grande implication d'enseignants-chercheurs dans la formation pourrait être un moyen de renforcer le lien entre formation et recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est forte et se manifeste à la fois par l'importance donnée au projet tutoré (150 heures) et au stage (15 semaines), par l'intervention de nombreux professionnels (près de 40 % des heures d'enseignements), par les liens étroits avec deux établissements spécialisés dans le secteur équin et agricole, et par la participation active des partenaires économiques de la licence professionnelle dans la définition des sujets de projet tutoré.</p> <p>Les nombreux partenariats professionnels témoignent de l'intégration de la formation dans le contexte économique local.</p>

<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le projet tutoré (150 heures) et le stage (15 semaines) représentent une part importante de la formation et un tiers des crédits européens (ECTS). Dès le début de l'année, les étudiants sont informés de l'organisation et des attendus du rapport de stage et du projet tuteuré ainsi que de leur organisation respective : travail individuel dans un cas, collectif dans l'autre ; en lien avec l'entreprise d'accueil du stagiaire ou un commanditaire extérieur. En outre, les étudiants sont très encadrés et bénéficient d'outils d'accompagnement grâce à une collaboration avec le DUT <i>Carrières sociales</i>. Le projet tutoré et le stage donnent lieu à trois évaluations qui portent respectivement sur la conduite du projet/stage, sur le rapport écrit et la soutenance orale.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La formation est en partie tournée vers l'international. Plusieurs initiatives démontrent cette volonté : cours en langue étrangère (anglais, initiation à l'arabe), soutenance de stage en partie en anglais, possibilité de réaliser un stage à l'étranger... La place de l'international est donc une préoccupation permanente de l'équipe pédagogique. Cela permet en effet à la licence de répondre au mieux aux nouvelles exigences du marché et de la filière.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La sélection des candidats est faite par un jury composé d'enseignants et de partenaires professionnels à partir d'un dossier de candidature et d'un entretien de motivations. Les candidatures viennent de toute la France. Les diplômes permettant d'accéder à la formation sont multiples : BTS, DUT, L2 secondaires et tertiaires. Cependant, la formation recrute principalement des étudiants issus de BTS et de BTSA (50 à 70 %). Le suivi des étudiants est important et permet un taux élevé de réussite à l'examen (100 % pour les deux dernières promotions). Des actions et des outils tels que un réseau d'anciens étudiants, une page facebook, un accompagnement vers l'emploi sont envisagés pour renforcer le dispositif favorisant l'orientation et la réussite des étudiants.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement par UE sont variées (travaux dirigés, travaux pratiques, conférences) et paraissent adaptées aux objectifs de la formation. La formation a lieu sur trois sites différents, ce qui est un atout (adaptation des contenus en fonction des sites) mais engendre également des frais supplémentaires pour les étudiants. Les responsables de formation en sont conscients et pourraient être amenés à revoir l'organisation actuelle. La LP est ouverte en formation initiale classique et en formation continue. Mais sur la vingtaine d'étudiants accueillis chaque année, seulement deux ou trois étudiants suivent la LP MGFC en formation continue (contrat de professionnalisation ou validation des acquis de l'expérience). Au regard des nombreux partenaires évoqués et du soutien des collectivités territoriales, il peut paraître surprenant que la formation ne soit pas plus largement proposée en alternance. Si des initiatives ont été mises en place par les responsables de formation depuis 2013, il semble que les structures dans l'environnement du cheval soient difficiles à convaincre, par ailleurs le recrutement national ne facilite pas la mise en place de l'alternance. La licence a accueilli en 2014/2015, un étudiant en situation de handicap ce qui a entraîné des adaptations pédagogiques clairement présentées dans le dossier : utilisation d'outils numériques audio, travail sur la mémoire auditive, et visuelle, accompagnement personnalisé ... Les technologies du numérique sont utilisées dans deux modules assez classiques (communication et anglais), mais l'originalité réside dans l'existence de deux journées dédiées aux technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) et à leur utilisation dans la filière équine.</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>La validation de la LP est conforme aux modalités précisées dans l'arrêté du 17 novembre 1999.</p> <p>L'acquisition des connaissances est appréciée par un contrôle continu et régulier tout au long de l'année. Les modalités de contrôle des connaissances de la LP MGEFC sont très clairement présentées dans le dossier via un tableau qui précise à la fois la nature de l'évaluation, la durée de l'épreuve, le coefficient accordé.</p> <p>L'évaluation finale du stage est composée de trois notes : une note concernant le déroulement du stage évalué par le tuteur entreprise (coef. 1) ; une note de rapport écrit évalué par un enseignant de la formation (coef. 2) et une note d'oral attribuée par le jury de soutenance (coef. 3).</p> <p>Le projet tutoré est évalué par trois notes : une note de suivi déterminée d'un commun accord entre le tuteur professionnel et le tuteur enseignant (coef. 1), un mémoire présentant la méthodologie conduite pour concevoir le projet et les résultats obtenus (coef. 2) et la soutenance (coef. 3). Le jury de soutenance est composé de deux enseignants de la formation, le tuteur professionnel est invité à la soutenance.</p> <p>Le suivi de l'assiduité ainsi que l'évaluation du savoir-être professionnel sont évoqués dans le dossier, mais leurs modalités précises ne sont pas présentées.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il n'existe pas à proprement parler de suivi des compétences acquises mais l'équipe pédagogique présente au début de chacun des modules les compétences visées.</p> <p>Un livret de compétences a été prévu pour la rentrée 2015.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Il existe deux actions de suivi des anciens diplômés. L'observatoire de l'espace orientation-insertion de l'UCBN réalise régulièrement des enquêtes auprès des cohortes afin de connaître leur évolution et insertion professionnelle. Le département « Carrières sociales » réalise également au cours de l'automne qui suit la sortie de la formation (par mails et/ou par téléphone), un suivi individualisé des diplômés.</p> <p>Par ailleurs, depuis 2013, ceux-ci sont tenus informés régulièrement de l'actualité de la licence grâce à la page facebook de la formation.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il existe plusieurs rencontres dans l'année qui permettent d'assurer le suivi et de réfléchir à la façon dont les évolutions de la filière équine peuvent être prises en compte dans la maquette du diplôme.</p> <p>Ces rencontres rassemblent tous les acteurs concernés par la formation et se matérialisent au travers d'un conseil pédagogique et d'un conseil de perfectionnement. Les échanges ont permis de faire des suggestions d'amélioration de la formation, dont certaines ont été mises en place ces deux dernières années. On peut citer à titre d'exemple la création d'un livret d'accueil de l'étudiant, la création d'un carnet de bord étudiant pour la formalisation de son projet professionnel et sa recherche de stage, l'évaluation de la licence par les étudiants et la mise en place de débriefing collectif</p>

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Licence professionnelle Commerce spécialité Management et gestion des entreprises de la filière cheval, champ de formation Economie et gestion

Le rapport d'évaluation de l'HCERES reçu en mars 2016 émet des remarques et des recommandations auxquelles nous souhaitons répondre par les observations suivantes :

- Le rapport met en avant des partenariats pertinents avec l'IFCE et le lycée agricole de Sées qui permettent de bénéficier d'une bonne expertise dans les domaines agricole et équin.

Cependant, il précise aussi qu'il existe des difficultés organisationnelles liées à l'enseignement multi-sites. De fait, celles-ci se matérialisent par des contraintes supplémentaires.

Pourtant, grâce notamment à un bon relationnel avec les personnes référentes sur les deux sites, nous réussissons la plupart du temps (dans plus de 90% des cas) à grouper les enseignements ayant lieu à Sées et au haras du Pin sur des journées entières. De plus, les étudiants s'organisent en co-voiturage.

Nous devons aussi préciser, qu'à notre sens, les avantages de la complémentarité et de la diversité offerts par l'organisation de l'enseignement multi-sites tel qu'il fonctionne actuellement, sont largement au bénéfice de l'étudiant.

- Rattachement de la licence professionnelle Management et Gestion des Entreprises de la filière Cheval au département Carrières Sociales.

Ce rattachement est historique et dicté par la volonté de faire porter cette licence professionnelle par l'IUT d'Alençon au coeur du département de l'Orne, pays du cheval. Le département Carrières Sociales forme des étudiants en DUT CS options Gestion Urbaine ou Service à la Personne. La gestion dans les domaines visés y est un des objectifs de formation important.

C'est aussi dans ce département de l'IUT que les enseignants en éco-gestion pouvaient assurer les enseignements nécessaires, à défaut de professionnels du secteur. Actuellement, nous avons mis en commun l'enseignement en gestion de projet (méthodologie de projet) dans tout le département. Nous réalisons même des projets professionnels faisant appel aux compétences de la licence pro MGEFC et du DUT Gestion Urbaine (création d'une brigade équestre). Le module de gestion des associations en DUT est aussi rappelé dans la licence (plusieurs modules concernés), l'association étant un acteur non négligeable de la filière équine.

Hormis l'aspect purement scientifique équin, la licence s'insère donc plutôt bien dans le département.

- Le rapport pointe le fait que les enseignements de management et gestion sont insuffisants au regard des objectifs visés (adéquation du cursus aux objectifs)

Les enseignements sont effectivement assez équilibrés : 26% des heures pour l'aspect cheval et filière indispensable à l'environnement métier, 27% des heures pour les matières transversales comme la communication, les langues et la méthodologie universitaire, 30 % des heures pour la gestion et le management (y compris méthodologie de projet, c'est à dire la gestion de projet) et le reste, donc 17 %, en matières connexes à la gestion de l'entreprise, comme le marketing et le droit, indispensables toutefois.

Au regard des définitions du management, cette notion représente l'ensemble des techniques d'organisation et de gestion de l'entreprise. Ainsi, le management et la gestion, dans l'optique de l'entrepreneuriat, doivent avoir pour socle l'environnement réglementaire, tel que la politique agricole commune ou l'économie de la filière, pour permettre d'envisager l'exercice du management et de la gestion dans sa globalité.

- Une recommandation est faite pour renforcer la dimension universitaire du diplôme au regard probablement du fait qu'il existe une faible présence des enseignants-chercheurs, tout particulièrement en sciences de gestion, dans l'équipe pédagogique de cette formation.

L'IUT d'Alençon ne compte qu'un seul enseignant-chercheur en gestion actuellement. Étant de plus responsable de la licence professionnelle Directeur de structures de services à la personne, il intervient selon les années en M4 Outils d'enquête et/ou en M20 GRH et Hygiène et sécurité, qui sont proches de son domaine de recherche. Il participe si besoin aux évaluations de projets tutorés et de stage. Il n'existe pas d'enseignants chercheurs dans le domaine de la gestion dans la filière cheval, du moins à notre connaissance, et pas plus que dans l'enseignement agricole.

Rappelons que Maud Caillaud, référente à l'IFCE est docteur en sciences de la vie et qu'un nouvel enseignant-chercheur en 6^{ème} section sera recruté par l'IUT d'Alençon pour la rentrée 2016. Des enseignements de notre licence professionnelle pourront lui être proposés.

De plus, il nous semble important de rappeler que les domaines de la comptabilité en particulier, ou encore du diagnostic ou du financement de l'entreprise, ainsi que le module installation doivent être des modules appliqués au terrain, afin que les étudiants soient directement opérationnels pour leur insertion professionnelle.

- Le rapport propose d'envisager un co-pilotage de la formation avec un enseignant chercheur sur le site d'Alençon

Comme d'autres licences professionnelles, la responsabilité de celle-ci est assurée par un enseignant du second degré impliqué et ayant des compétences et des connaissances en gestion et dans le domaine de la licence.

Il faut savoir qu'il existe de fait une mise en commun entre les deux responsables de licence (l'autre étant enseignant-chercheur en gestion) qui partagent leurs réflexions et mènent des actions communes dans l'intérêt des étudiants et pour le développement de leur formation.

Une harmonisation et une mutualisation des pratiques, des modalités d'évaluation (projet tutoré, etc...) ont été menées depuis deux ans.

- Une seconde recommandation propose de diversifier les partenariats avec les entreprises du secteur afin de favoriser les stages et l'alternance.

Si des conventions de partenariats formalisées sont en cours de discussion, les faits montrent bien que ces partenariats existent dans la réalité et l'étude approfondie des stages et des débouchés montre l'apport de ces partenariats à l'offre de stage ou d'emploi. Par exemple, une étudiante est actuellement en stage au pôle de compétitivité Hippolia, une autre dans une entreprise partenaire de ce pôle qui nous avait été présentée lors d'une sortie professionnelle.

Le Conseil des Chevaux prend des stagiaires régulièrement, et une étudiante a été embauchée suite à ce stage. D'autres entreprises ou institutions de la filière, et même l'IFCE, nous prennent régulièrement des stagiaires et font des propositions d'embauche quand c'est possible.

En ce qui concerne l'alternance, les habitudes de la filière vont vers des jeunes de formations de niveau V ou IV, et n'ont pas ce « réflexe » pour les diplômés de niveau II. Nos efforts dans le sens de cette recommandation vont être donc accrus car nous souhaitons fortement développer davantage notre réseau de professionnels impliqués dans la formation ou pour mieux la faire connaître.

- Précisions sur le suivi de l'assiduité et l'évaluation du savoir-être professionnel

Un pointage précis des absences est réalisé par les enseignants et intervenants professionnels. Les étudiants doivent en justifier auprès du responsable de la licence professionnelle dès leur retour. Si l'absence n'est pas justifiée, des pénalités sont encourues.

Le savoir-être professionnel est de plus en plus un facteur d'insertion professionnelle important. Ainsi nous demandons aux étudiants de s'auto-évaluer à l'approche de la fin de la formation et nous pouvons rectifier les notes si besoin. Le comportement et l'engagement de l'étudiant, tant en formation qu'auprès des professionnels, seront les points clés de cette évaluation.

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Pierre DENISE